

# Procès-verbal n°1

SAISON 2022/2023

## COMITE DIRECTEUR

Approuvé par le Comité Directeur du 24/09/2022

### Réunion du jeudi 4 juillet 2022 (présentiel Cachan et visio)

<u>Présents :</u>	Monsieur	GONCALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Membre
		CERVETTI Brigitte	Trésorière Adjointe
		ROSCOUET Marie	Membre
		VIALA Delphine	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Membre
		DE FABRY Alain	Membre
		JLIASSIA Shakib	Président CD93
		MICHEL Claude	Vice-Pdt et Trésorier par intérim
		PILARD Olivier	Vice-Président
		RIMBANO Stefano	Président CD92
SAKANOKO Fousseyni		Membre	
VAURETTE Vincent	Secrétaire général adjoint		
<u>En visio conférence :</u>	Mesdames	AZCONA Barbara	Médecin Régional
		GROC Arlette	Membre
		TAULL Dominique	Présidente CD91
	Messieurs	BASSET Jean-Pierre	Membre
		HERY Franck	Membre
		FICHER Cyrille	Président CD77
		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		MOLINARIO Yves	Président CD78
TOTAIN Julien	Président CD94		
<u>Excusés :</u>	Messieurs	BRAND Vincent	Membre
		LERAY Eric	Président CD 95
		PRIGENT Arnaud	Membre
<u>Assiste en fonction des sujets</u>	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice Administrative et Comptable

Ouverture de séance à 21H15

Le Président accueille les nouveaux membres (Barbara et Marie en visio, Shakib en présentiel et Arnaud, excusé). Il leur souhaite la bienvenue et les remercie de leur engagement sur notre instance. Il prie le Comité d'excuser le retard.

### 1) Révocation du poste de Secrétaire Générale :

Demande est faite au Comité Directeur d'accepter cette révocation. D. VIALA confirme qu'elle entend que le Président n'a plus confiance en elle mais a refusé de démissionner comme il lui en a fait la demande. Un certain nombre d'interventions pour chercher à comprendre, trouver une solution autre ou pour s'étonner que tout cela pose question.

S. GONCALVES MARTINS ne souhaite pas faire état des griefs mais souhaite par contre poser la question de confiance au Comité : savoir s'il est d'accord pour l'autoriser à changer son Bureau.

**POUR 19 VOIX - CONTRE 3 VOIX - ABSTENTION 1 VOIX**

### 2) Nouveau Bureau présenté par le Président Sébastien GONCALVES-MARTINS :

Deux nouveaux membres sont montés au Bureau : Céline BEAUCHAMP et Arnaud PRIGENT. La composition est la suivante :

- Karim KHEMIRI-LEVY, Arnaud PRIGENT, Olivier PILARD, Vice-Présidents
- Claude MICHEL, Trésorier - Vincent VAURETTE, Trésorier Adjoint
- Brigitte CERVETTI, Secrétaire Générale - Céline BEAUCHAMP, Secrétaire Générale Adjointe

**POUR 18 VOIX - CONTRE 4 VOIX**

22H30 - Sandrine DELAMARE, Directrice de la Ligue, assiste à la suite du Comité Directeur

### 3) Point PSF

Le Président remercie S. DELAMARE qui a fait un énorme travail en amont avec clubs et Comités sur la validité administrative des dossiers. Il remercie également B. CERVETTI, A. DE FABRY et Y. MOLINARIO qui ont travaillé avec lui sur les dossiers. La campagne a été tardive, ce fut donc un gros travail sur un temps réduit. Il regrette en conséquence que le temps imparti n'ait pas permis un temps d'échanges avec les Présidents de Comités.

Du coup option fut prise de ne pas diminuer les enveloppes de la précédente saison. A l'avenir il faudra donner les priorités régionales plus tôt dans la saison. Dans les indications aux clubs faire comprendre qu'il ne sert à rien de faire des demandes disproportionnées (impossibles à honorer vu l'enveloppe globale). Il faudra aussi insister sur la nécessité de mentionner des indicateurs d'évaluation.

Le 1<sup>er</sup> critère pris en compte était l'augmentation du nombre de licences, le second reposait sur l'étude du dossier. Il faudrait aider davantage les clubs sur le montage de leurs dossiers. C'est un travail pour les Comités.

Il faudra lister pour ces derniers par écrit, les enveloppes demandées par leurs clubs et le projet d'enveloppe attribuée. Les sommes sont énoncées oralement en séance. Validation fédérale puis ANS dans le courant de l'été.

### 4) Demandes de labels

C. FICHER fait état du peu de clubs qui demandent des labels, de plus ce sont souvent les mêmes d'une saison à l'autre. Là encore il faudrait faire œuvre de pédagogie (par ex. entre novembre et février) pour convaincre les clubs de monter des dossiers. Leur faire valoir que ça les valorise vis-à-vis de leurs instances. C'est aussi valable pour les dossiers PSF.

### 5) Questions diverses

#### 5.1 Embauches

- Embauche d'un ATR qui sera affecté au Pôle, à la détection, aux CRE (il sera référent M14/15 et M17/18 sur l'un des genres de chaque catégorie) et aux liens avec les Comités.. C'est Théo DUFOUR qui a été choisi. Il viendra sur la Ligue le vendredi avec M. VAUTIER. 8000€ d'aide sur ce contrat en alternance (formation DEJEPS avec l'Institut du 92).

- ADD Para Santé, Scolaire, Beach (postes aidés sur 3 ans à concurrence de 22K€ : 10K€ FFVolley et 12K€ ANS) : 4 candidatures intéressantes en Para Santé, entretiens en cours ou à venir. Idem sur le Beach mais peu de candidats. Comme en Scolaire, 2 candidats potentiels dont L. LE MARREC qui a postulé (en Para Santé également).

#### 5.2 Commission Discipline

Un nouveau membre présenté par JP. ALORO : F. SAKANOKO. Validé par le CD.

La Commission a toutes les peines du monde à auditionner les parties sur Cachan. Cela devient un réel souci.

### **5.3 Commission Sportive**

Y. MOLINARIO indique qu'il y aura 21 équipes en PNF, et 22 en PNM (2 poules de 11). Calendrier calé sur le fédéral. En Régionale 46 équipes dispatchées en 4 poules de 9 et 1 de 10, pour alléger le calendrier. Les CDF ne sont pas sur ce calendrier. Difficile à constituer compte tenu du calendrier, beaucoup de dates sont hors temps scolaire.

La formule M15 est calquée sur celle des M13 qui a bien marché. Ils sont décalés d'une semaine et du coup M13 et M18 seront sur la même semaine.

Les CIF seront calées sur la CDF.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.*

S. GONCALVES-MARTINS  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire Générale